



# Lou Liame

## Le lien de Saint Pierre

Été 2026

N° 38

Éditorial

*" Venez à moi, vous qui peinez sous le fardeau  
et je vous procurerai le repos ! " (Mt 11,28)*



Eh oui, Jésus nous invite au repos !

L'été arrive, et il est pour beaucoup l'occasion de prendre un peu de repos après une rude année de travail. Si Jésus nous promet le repos, c'est bien que ce repos ne se fera pas sans lui, au contraire, le Christ est le maître du repos véritable. Alors, cet été est l'occasion d'apprendre à se reposer avec Jésus, plus exactement à se reposer sur Jésus. Pour cela deux petites choses :

1) "Mettez-vous à mon école, et vous trouverez le repos de vos âmes" (Mt 11,28). Et manque de chance, nos vacances commencent par se mettre à l'école... mais c'est l'école de Jésus. Ce temps libre peut justement être l'occasion de mieux connaître le Seigneur, en choisissant un livre qui me parle de lui. Une bonne occasion de se rapprocher du Seigneur sur son canapé ou au bord de la plage !

2) "Tu prépares la table pour moi, tu répands le parfum sur ma tête, ma coupe est débordante." (Ps 22)

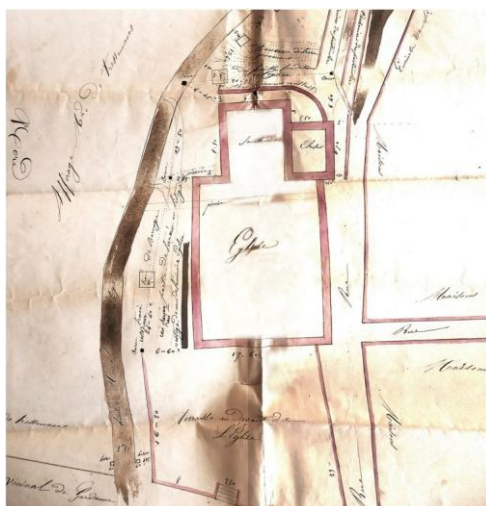
En vacances, on aime mettre les pieds sous la table et se laisser servir. Et bien, chaque dimanche, le Seigneur prépare pour nous la table de son Eucharistie. Il s'agit de ne pas manquer ce rendez-vous et de commencer sa semaine en se laissant nourrir du pain du Ciel. Ainsi rassasiés de l'amour du Seigneur, nous sommes sûrs de "passer nos jours [de vacances] dans la joie et les chants." (Ps 89).

Clément et Quentin, séminaristes

## La reconstruction de l'église Saint Pierre

### Épisode 7

Le chantier de reconstruction de notre église a, comme nous l'avons vu dans le précédent numéro de « Lou Liame », finalement été ouvert pendant l'été 1786. Les délibérations de la Communauté ne font pas mention de difficultés rencontrées lors des démolitions de l'église ancienne et des maisons qui avaient été acquises pour agrandir le terrain d'assiette. Elles ne signalent pas d'incident. Tout au plus, note-t-on, qu'en mars 1787, il est demandé à l'architecte d'examiner « le fondement de l'église du côté du Levant. » Il apparaît cependant assez vite que le budget ne sera pas respecté et, en Juin, soit seulement un an après le début des travaux, l'Intendant doit autoriser un nouvel emprunt de 15 000 livres, à charge pour le chapitre de Saint Victor, qui perçoit la dîme, et pour les propriétaires des chapelles, la marquise de Simiane et la famille Pontier, de rembourser la quote-part de l'emprunt correspondant aux dépenses leur incombant.



Plan faisant apparaître les vestiges de l'ancienne église (aimablement fourni par Hélène Daret)

Pour pouvoir payer l'entreprise avant que ce nouvel emprunt, également contracté auprès du premier prêtre, le sieur Di Pietro, ait été versé, la Communauté avait obtenu une avance de trésorerie de 5 000 livres de la part de l'Œuvre de la Miséricorde.

Nous n'avons pas d'autre précision sur cette institution, sinon le libellé du bor-

dereau de créance qui mentionne « L'hospice de l'œuvre de la Miséricorde de Collongue ». L'Intendant réduisit alors l'autorisation d'emprunt Di Pietro à 10 000 livres et ordonna au mois de septembre de transformer l'avance de l'œuvre en prêt amortissable.

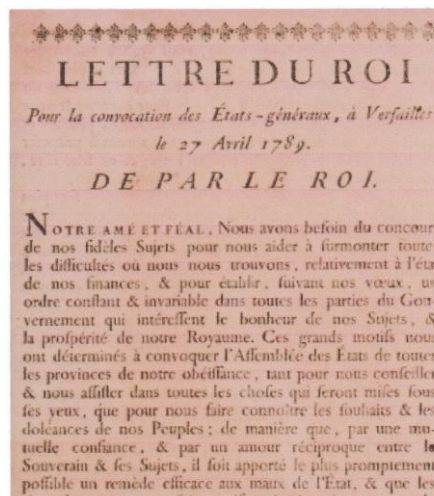
Au vu de l'augmentation permanente du coût des travaux, l'Intendant fut amené à prendre la décision d'interdire aux consuls et aux entreprises d'engager des travaux supplémentaires sans y être expressément autorisés par le Conseil de la Communauté. De fait, alors que le chantier aurait dû être achevé en Juin 1788, les entrepreneurs Bourges et Deleuil ont demandé au mois de septembre une indemnité de 14 427 livres en raison de dépenses imprévues. Ils faisaient alors valoir qu'ils avaient été induits en erreur par le devis de l'architecte et par les instructions données ensuite par les consuls. Ils rappelaient qu'ils s'étaient engagés pour 23 553 livres, mais qu'à ce prix, ils faisaient une perte qu'ils demandèrent à faire chiffrer par voie d'expertise. Pour la Communauté, il n'y avait pas lieu à arbitrage sans l'accord du chapitre de Saint Victor, de la famille du « seigneur du lieu » et de la famille Pontier « qui, selon la formule, (avaient) tous à connaître des dépenses de reconstruction ». Elle les informa, mais nous n'avons pas trace de leur réponse.

En mars 1789, la Communauté considère qu'elle n'a à payer que le coût des travaux supplémentaires qu'elle a acceptés de façon explicite, et elle fait valoir qu'elle subit un préjudice du fait de l'inachèvement de l'église (qui, rappelons-le, aurait dû être livrée en

juin 1788). Elle note que, dans leur demande de paiement de travaux supplémentaires, les entrepreneurs ont bénéficié d'avantages qu'ils ne prennent pas en considération, tels que la fourniture de chaux par la Communauté et le remploi de matériaux tirés de la démolition de l'église et des deux maisons. Les aménagements intérieurs de l'église se poursuivaient cependant comme en témoigne la correspondance entre le curé et le Chapitre de l'abbaye de Saint Victor qui, en tant que bénéficiaire de la dîme, a la charge du chœur de l'église. Il « fournit en avril un autel en marbre, dû au marbrier Ricciardi, ainsi que 6 chandeliers ». Le chapitre paie également pour 370 livres le coût des boiseries en noyer du chœur commandé au menuisier Sicard, de Gardanne. En avril, les entrepreneurs proposent deux experts pour une conciliation. La Communauté les récuse.

On signalera que, le 19 février, les assemblées

des « villes, bourgs, villages et communautés » ont commencé à rédiger les cahiers de doléances en vue de la préparation des Etats généraux convoqués par Louis XVI pour le 27 avril 1789. Ainsi donc, alors que se profile la Révolution, et que le bâtiment qui aurait dû être livré depuis près



Lettre de convocation des Etats Généraux du 27 avril 1789

toujours pas utilisable, la Communauté s'en-

force dans son litige avec les entreprises. Les événements à venir ne vont pas faciliter la conclusion de cette reconstruction.

Yves RICHELME

## Ordination presbytérale



Le dimanche 21 juin à 16h, en la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence, l'archevêque, Mgr Christian Delarbre, ordonnera Julien Jaek Park comme prêtre pour le diocèse d'Aix et Arles

Vous êtes tous invités à vous associer par la prière pour cette ordination.

*Tout d'abord, je rends grâce à Dieu, qui m'a conduit sur ce chemin et qui continuera de me guider. Je remercie la Vierge Marie et tous les saints et saintes qui intercèdent pour moi et pour Pierre, en particulier saint Laurent Imbert, saint André Kim et leurs compagnons martyrs en Corée.*

*Je remercie également toutes les personnes qui m'ont aidé sans réserve, soutenu par leurs prières et entouré de leur amour. Il m'est impossible de nommer ici toutes ces personnes tant elles sont nombreuses; je vous invite donc à recevoir ces mots comme un remerciement personnel adressé à chacun de vous qui lisez ce texte.*

*Je saisis cette occasion pour vous adresser ma gratitude et partager brièvement avec vous mon chemin*

vocationnel, ainsi que les dispositions intérieures avec lesquelles je me prépare à recevoir l'ordination diaconale.

Ma vocation pour l'Église de France a commencé lors d'une retraite en Corée, où j'ai profondément ressenti l'amour de Dieu. J'y ai compris que " Dieu seul suffit". Cette Parole : " Allez dans le monde entier" (Mc 16,15)-a résonné en moi comme un appel de Dieu. Je me suis aussi souvenu des prêtres français qui ont donné leur vie pour l'Église en Corée. C'est ainsi que j'ai découvert notre diocèse, où est né saint Laurent Imbert, et j'ai décidé d'y entrer.

Ainsi, en France, j'ai décidé de devenir prêtre aimant Dieu et son prochain, au service de tous. Malgré mes faiblesses, l'amour de Jésus m'a toujours soutenu. Rien n'est impossible dans son amour. Ainsi l'amour du Seigneur a été, et demeure encore aujourd'hui, la source de ma vie et de ma vocation.

Je souhaite désormais demeurer fidèlement dans cet amour, le transmettre au monde, et fortifié par cet amour, je désire humblement recevoir l'ordination diaconale "Demeurez dans mon amour" (Jn 15,9).

Julien Jaeuk Park



## Une chorale polyphonique pour notre paroisse !

Nous l'attendions depuis longtemps, voici le moment venu de concrétiser ce projet : un petit chœur de personnes motivées, pour chanter de temps en temps un bel offertoire, ou une belle communion, ou un beau contre-chant sur un cantique connu ! Grâce à Augustin, jeune père de famille mélomane qui se propose d'être chef de chœur, ce rêve peut devenir réalité grâce à quelques paroissiens motivés et enthousiastes !

Que ceux qui sont intéressés n'hésitent pas à contacter Augustin au 07 60 43 30 16. La première rencontre aura lieu le mardi 7 juillet en soirée. Aucun niveau de connaissance musicale n'est requis, si ce n'est chanter juste et avoir envie de découvrir et se rendre disponible un mardi soir une fois tous les 15 jours en périodes scolaires pour un temps de chant et de convivialité !

## La paroisse recherche...



La paroisse recherche un tandem de deux personnes qui voudraient bien coordonner des équipes de nettoyage de notre belle église. On est certains de ne pas manquer de bras et de bonnes volontés. Mais en revanche, il semble utile d'avoir des personnes qui puissent être responsables du groupe, répartir les missions, assurer un continuum ( sans avoir à assurer le ménage elles-mêmes toutes seules !!) pour que la Maison de Dieu soit bien soignée comme elle le mérite. Cela ne demande pas une grande compétence théologique, mais un joli sens du beau, et un tantinet d'organisation et d'initiative. Signalez-vous bien simplement, c'est une question en souffrance actuellement.

La paroisse recherche un jardinier pour le jardin du presbytère ? Des personnes qui ont la main verte, mais n'ont peut-être pas l'occasion de l'utiliser, sont bienvenues pour créer une petite équipe pour rendre le jardin du presbytère plus chouette ! N'hésitez pas à vous manifester, les plantes et tous les paroissiens vous en seront très reconnaissants !



## La Commission immobilière vous informe

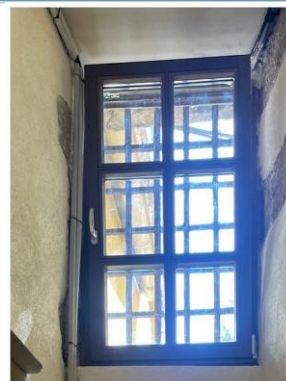
### L'ANCIENNE SACRISTIE

« Et que la lumière soit ! »

La fenêtre de cette pièce avait été occultée il y a plusieurs dizaines d'années.

La municipalité vient de procéder à sa remise en état originel. Cela permet de bénéficier maintenant d'un lieu éclairé et aéré.

Nous remercions la commune pour ces travaux.



### LA CHAPELLE SAINT GERMAIN

Notre magnifique chapelle Saint Germain, est implantée au sud de notre village, au pied du massif de l'Etoile. D'époque médiévale, elle se compose d'une belle nef couverte d'une clé de voûte en berceau, ainsi que d'un autel (classé monument historique) particulièrement ancien. Les Simianais viennent y prier depuis plus de mille ans !

Malheureusement, notre chapelle se trouve aujourd'hui menacée car sa toiture a été grandement fragilisée par le temps qui passe et les intempéries. En effet, les tuiles anciennes sont complètement poreuses, et beaucoup de végétation y avait poussé sans avoir été enlevée, ni nettoyée pendant longtemps. Le plafond de la sacristie s'est effondré suite aux grosses pluies de l'hiver et du printemps, et l'isolation et les placos se sont gorgés d'eau. Les services techniques ont alors purgé en urgence les éléments de plafonds qui risquaient de tomber sur les enfants venus faire leur retraite de première communion. De grandes taches d'eau inquiétantes grandissent sur la voûte principale de la chapelle.

Une restauration complète du toit, ainsi que de la charpente, devra intervenir inévitablement si on veut permettre de préserver efficacement cet édifice patrimonial, le plus ancien de notre village, très aimé par la population. Mais pour l'instant, la mairie ne peut envisager que de nettoyer l'existant, et de remplacer des tuiles cassées, faute de moyens dédiés. Espérons déjà que cela apportera une amélioration temporaire.

Nous sommes donc dans l'attente de cette intervention rapide de la commune, afin de pouvoir continuer à utiliser ce lieu où les paroissiens et les Simianais aiment se retrouver.

Mais par ailleurs, nous pouvons nous réjouir du travail bénévole accompli cette année par un voisin, Monsieur Schembri, pour réparer et repeindre soigneusement portes et volets, et lasurer, avec une petite équipe valeureuse, tous les bancs. Merci à eux !

### LE BASTIDON SAINT JOSEPH

Comme vous le savez, notre bastidon est maintenant terminé. Comme nous l'avions annoncé, ce lieu destiné aux activités pastorales est aussi mis à la disposition des paroissiens et des Simianais, pour des réunions, réunions d'association etc...

Les conditions de mises à dispositions seront précisées à toute personne qui en fera la demande.

Une équipe dédiée et dynamique est en charge de la gestion de ce lieu. Elle est joignable par mail : [bastidonsc@gmail.com](mailto:bastidonsc@gmail.com)

Le secrétariat de la paroisse pourra aussi vous mettre en relation avec les personnes concernées.

Faites en bonne usage, et n'hésitez pas à transmettre cette information autour de vous !

## À vos agendas !



### Lundi 29 juin Solennité patronale de la Saint Pierre

- Messe à 19h présidée par Mgr l'Archevêque durant laquelle 6 jeunes Simianais et une adulte recevront le sacrement de confirmation.
- Repas partagé avec grillades au bastidon Saint-Joseph



### Dimanche 5 juillet

- Messe à 10h30 et bénédiction de la statue de Saint Jean-Marie Vianney

### Samedi 11 juillet Fête de la Saint Éloi

- Messe dans la tradition provençale à 9h30
- Procession jusqu'au Cours de Héros et bénédiction des attelages

### Mardi 14 juillet Fête de la St Éloi-St Christophe à Trets

- Messe à 9h à l'église paroissiale de Trets

**Pas de messes les dimanches 2, 9 et 16 août, ni le 15 août en raison des prêtres absents pour raison de santé dans le doyenné**



### Samedi 5 septembre

**Forum des Associations** au complexe sportif toute la matinée : inscriptions pour le catéchisme au stand de la paroisse.




### Dimanche 6 septembre Fête de la saint Germain :

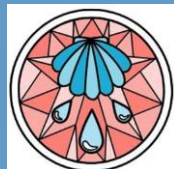

- Messe de rentrée de la paroisse avec la bénédiction des cartables et la bénédiction des animaux
- Procession à 10h00
- Grand-Messe en plein air à 10h30, puis apéritif et repas partagé à l'ombre des pins.

**Simiane-Collongue**  
*Dimanche 6 septembre 2026*

**Fête de la Saint Germain**



10 h 00  
**Procession**  
10 h 30  
**Grand'Messe en plein air**  
avec la  
**Bénédition des cartables et des chiens**  
12 h  
**Apéritif offert par la paroisse, suivi du partage du repas tiré du sac à l'ombre des pins**



## Baptêmes & Mariages à venir



### Baptêmes

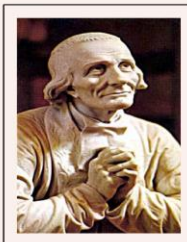
- \* Andrea ZANARDO, le 28 juin à 11h45
- \* Lana ANDRÉ, le 28 juin à 12h30
- \* Angelo ROGIER ROUBAUD, le 5 juillet à 11h45
- \* Louison IMBERT, le 12 juillet à 11h45
- \* Gianni CEZARD, le 16 juillet à 11h45
- \* Mencia CEZARD, le 16 juillet à 11h45
- \* Noeline DEBRAY, le 30 août à 11h45
- \* Chiara MINIO, le 30 août à 12h30
- \* Pierre DELATTRE, le 13 septembre à 11h45
- \* Astrée GIUDICELLI-COURTIN, le 13 septembre pendant la messe
- \* Alexis SCHEMBRI, le 20 septembre à 11h
- \* Gino BERNARD, le 20 septembre à 11h45

### Mariages

- \* Marine FERRAIUOLO et Mathieu ARNAUD le 20 juin à 16h
- \* Lisa OGIER et Antoine SAGE le 27 juin à 16h
- \* Chloé CHOUCROUN et William WEISMULLER le 11 juillet à 16h
- \* Fanny KERNEN et Pierre-Alexandre MOULIN le 25 juillet à 17h
- \* Eva DALMASSO et Lucas ALABARCE le 8 août à 16h
- \* Margaux ORSI et François SAMPIETRO le 22 août à 15h
- \* Amélie RUBIO et Adrien DUVINAGE le 19 septembre à 16h

**INAUGURATION ET BÉNÉDICTION**

de la statue de Saint Jean-Marie Vianney le saint Curé d'Ars



inaugurée et bénie pour notre église le  
DIMANCHE 5 JUILLET  
au cours de la messe solennelle de 10h30  
à l'église de Simiane-Collongue

Prédication par M. l'Abbé Michel Le Pivain, curé de Port-Louis et Locmiquélic

### Paroisse catholique Saint-Pierre-ès-Liens

4 route de Mimet  
13109 Simiane-Collongue  
04 42 22 62 33

Courriel : [paroisse.simiane@gmail.com](mailto:paroisse.simiane@gmail.com)  
<https://www.paroissedesimiane.fr>



Retrouvez-nous sur Facebook à la page Paroisse de Simiane !



[paroisse\\_de\\_simiane](https://www.instagram.com/paroisse_de_simiane)